



Communiqué de presse

Toulouse, le lundi 14 décembre 2020

FRANCE RELANCE : Le Crous de Toulouse-Occitanie obtient 15 950 k€ pour le financement de 6 projets autour du logement

Le parc de logement du Crous de Toulouse-Occitanie se compose de plus de 10 500 places réparties dans 37 résidences universitaires.

Pour répondre au mieux aux enjeux liés au logement social étudiant, et à la forte demande, le Crous de Toulouse-Occitanie mène, depuis des années, une politique volontariste pour d'une part, agrandir son parc en construisant de nouvelles résidences et d'autre part proposer des logements individuels répondant aux attentes des étudiants et aux normes en vigueur.

L'enjeu est majeur : le logement constitue pour les étudiants le premier poste de dépenses. Trouver à se loger à un tarif abordable est souvent la condition sine qua non pour pouvoir suivre des études supérieures en cohérence avec un projet d'études comme d'insertion professionnelle à venir.

Les financements obtenus dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat s'inscrivent dans la démarche volontariste du Crous de Toulouse-Occitanie en faveur du logement. Ils sont de véritables leviers pour les projets engagés et contribueront à une amélioration significative en matière de confort, de performance énergétique des bâtiments et d'accessibilité.

Les opérations de réhabilitations financées permettront d'une part, de proposer aux étudiants des logements de qualité, modernes, confortables, intégrant des lieux de vie, respectueux de l'environnement en adéquation avec leurs besoins et d'autre part, de dégager des financements pour de nouvelles opérations.

Les bâtiments 7 et 8 de Daniel Faucher

Le financement du projet de réhabilitation des bâtiments 7 et 8 de la résidence Daniel Faucher par le Plan de Relance de l'Etat va contribuer à finaliser la réhabilitation d'envergure de cette résidence de huit bâtiments située sur l'île du Ramier.

Les 200 logements réhabilités se composeront de différents espaces : lit, travail, cuisine, coin repas, rangements, sanitaires avec douche, WC et point d'eau.

En plus d'améliorer la qualité de vie des étudiants, l'aspect « haute efficacité énergétique » sera un point central du projet : ventilation, circuits, isolation, remplacement des menuiseries, isolation extérieure des murs, des combles, planchers.

Grâce au financement obtenu dans le cadre du plan de relance, les travaux d'amélioration énergétique et de mise aux normes des chaufferies ICPE des résidences Daniel Faucher et Chapou pourront être lancés et financés par le Crous dès 2021 sur ces fonds propres.

La résidence Les Tripodes (Archimède, Bichat et Curie)

La rénovation énergétique des trois bâtiments de la résidence Les Tripodes financée également par le plan de relance concerne plus de 1 800 logements.

Elle consistera à remplacer l'ensemble des menuiseries extérieures en incorporant une isolation thermique par l'extérieur (ITE) ainsi qu'une isolation des toitures terrasses. Ainsi, les étudiants profiteront d'un réel confort thermique et acoustique dès la rentrée prochaine.

Grâce au financement de ce projet par le plan de relance, le Crous dégagera des fonds pour réaliser des opérations qui avaient été reportées et ce dès 2021 avec la rénovation énergétique des résidences Latécoère et Bellevue.

Le projet de la résidence pour la réussite Duportal

Le financement obtenu dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour la résidence de la réussite Duportal participera à l'augmentation du parc de logement du Crous de Toulouse-Occitanie en centre-ville.

Situés à proximité de l'Université Toulouse 1 Capitole, les anciens locaux de l'inspection académique de la Haute-Garonne seront transformés en 161 logements avec un rez-de-chaussée proposant des services et espaces entièrement dédiés à la vie étudiante : foyer, équipements de coworking, salles de réunions, laverie, local à vélo...